

**Nombre de conseillers**

En exercice : 26

Présents : 20

Absents : 6

- dont suppléé : 1

- dont représentés : 5

Votants : 26

- dont « pour » : 26

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit janvier à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le vingt-deux janvier deux mille vingt et un se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

**PRESENTS** : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, MATTERA Wendy (*arrivée à la question n°7*), JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, OKROGLIC Dominique, REYNAUD Sandra, MM. BOUGUYON Yvan, ORTUNO Miguel, GARNIER Louis Gabriel, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, MARTIN Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, ISOARD Bernard, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric, CAPEL Denis et FERRON Jean.

**EXCUSES** : Mme BALLADUR Clarisse ayant donné pouvoir à Mme Sophie VAGINAY RICOURT, Mme BANCILLON BOË Fabienne ayant donné pouvoir à Mme Sophie VAGINAY RICOURT, Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. GARNIER Louis Gabriel (*jusqu'à la question n°6*), OLIVERO Albert (*suppléé par M. MARTIN Jacques*), BARDIN Régine ayant donné pouvoir à Mme OKROGLIC Dominique, M. BARNEAUD Christophe ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan et M. GASTON Arnaud ayant donné pouvoir à M. CAPEL Denis.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme GARCIER RICHAUD Hélène.

## Délibération n°2021/08

### **OBJET : LOYERS ET CHARGES DES LOGEMENTS DU CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL A COMPTEUR DU 01.07.2021.**

VU l'avis favorable de la commission des finances réunie le 18 janvier 2021 ;

Sur proposition du Vice-Président en charge des finances, de l'assainissement et de la politique des déchets,  
Le Conseil de Communauté,

- **FIXE** le montant des loyers mensuels des logements du Centre de Secours Principal à compter du 01.07.2021 comme suit :  
F4 : 589.00 € (585 € jusqu'au 30/6/2021)  
F 3 : 494.00 € (491 € jusqu'au 30/6/2021)
- **PRECISE** que le montant du loyer est révisé chaque année en tenant compte de la variation de l'indice Indice de Référence des Loyers (IRL) publié pour le 2<sup>ème</sup> Trimestre.
- **FIXE** le montant des charges mensuelles des logements du Centre de Secours Principal à compter du 01.07.2021 comme suit :  
**Electricité - OM - Petit Entretien**  
F4 : 141.00 € (138.00 € jusqu'au 30/6/2021)  
F3 : 116.00 € ( 114.00 € jusqu'au 30/6/2021)  
**Eau et Assainissement**  
9.00 €/ personne (10 € jusqu'au 30/6/2021)
- **DIT** que les recettes correspondantes seront prévues au budget en cours, art 752 pour les loyers et Art 70878 pour les charges ;
- **PRECISE** que toute modification dans la composition de la famille doit être signalée en début d'année pour être prise en compte lors de la révision des charges au 1er Juillet ;
- **AUTORISE** la présidente à signer les contrats de location à intervenir avec les locataires ;

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,  
Mme Sophie VAGINAY RICOURT